

LA VOLONTE CONCERTEE, MOTEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Beterbanfo Modeste Somé

Unité Universitaire à Cotonou de l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO-UUC)

Résumé

Pourquoi le développement durable ne se mondialise-t-il pas et quelles conditions doivent-elles être remplies pour que la mondialisation du développement durable s'impose à tous les habitants du gros village planétaire ? La présente communication voudrait répondre à cette double question en émettant l'hypothèse de la volonté concertée comme moteur du développement durable et en l'illustrant à travers des exemples, d'une part des échecs cuisants des solutions imposées par les grandes puissances et les institutions internationales pour sortir le tiers monde du sous-développement et d'autre part les résultats spectaculaires de la concertation entre universités, centres de recherches et entreprises industrielles dans la naissance, la floraison et l'essor des sites internationaux ou écosystèmes mondiaux d'innovations technologiques.

Mots clés : Volonté concertée, mondialisation régulée, nouvel ordre international, développement durable, Bénin.

Abstract

Why has sustainable development not become globalized, and what conditions must be met for the globalization of sustainable development to be implemented across all inhabitants of the global village? This paper seeks to answer this twofold question by proposing the hypothesis that a concerted will is the driving force behind sustainable development. It illustrates this through two contrasting examples: on the one hand, the bitter failures of solutions imposed by major powers and international institutions in their efforts to lift the Third World out of underdevelopment; and on the other hand, the remarkable successes achieved through collaboration among universities, research centers, and industrial companies in the creation, growth, and development of international hubs or global ecosystems of technological innovation.

Keywords: *Concerted will, regulated globalization, new international order, sustainable development, Benin.*

Introduction

L'unanimité est loin d'être faite au sujet de ce que l'on a convenu d'appeler le développement durable. La première occurrence internationale de la notion de développement durable date de 1986 et est mise à l'actif de l'Organisation des Nations Unies. Dans sa Déclaration sur le droit au développement, elle en fait : « Un processus global, économique, social, culturel et politique, qui vise à améliorer sans cesse le bien-être de l'ensemble de la population et de tous les individus, sur la base de leur participation active, libre et significative au développement et au partage équitable des bienfaits qui en découlent ». Selon le programme d'action du Rapport dit Brundtland (1987), « le développement durable, c'est s'efforcer de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures ». Insistant pour sa part sur l'aspect humain du développement, l'économiste François Perroux le définit comme une croissance cumulative et durable du produit réel global d'une société. En effet, affirme-t-il, c'est « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une société qui la rend apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global » (François Perroux, 1969). Pour sa part, le prix Nobel d'économie 1998 et « père » de l'indice de développement humain, Amartya Sen (2000), fort du constat que l'expansion des libertés constitue non seulement l'objectif prioritaire et la finalité première, mais aussi et surtout le principal vecteur du développement, le définit comme « un processus d'expansion des libertés réelles dont jouissent les individus ». Sylvie Brunel (2010) en déduit que : « Le développement durable est atteint quand les différents membres

d'une société ont la capacité d'exercer leur libre arbitre sans compromettre l'intérêt général ». Aussi en conclut-elle, dans le contexte actuel de la mondialisation, que « le développement ne peut se concevoir que dans le cadre d'institutions internationales puissantes et reconnues, capables d'harmoniser leurs actions respectives pour jouer leur rôle de régulation face à la loi du marché, et pour mettre en œuvre de grands chantiers » (Brunel, 2010). Mais en appooint à ces institutions internationales fortes, poursuit-elle, « il faudra toujours des États pour les relayer sur le plan interne et mettre en place les conditions institutionnelles d'un développement durable, et pour adapter les programmes internationaux aux besoins locaux, notamment dans les secteurs clés que sont l'éducation, la santé, la justice, la sécurité, la construction d'infrastructures » (Brunel, 2010). En somme, pour Sylvie Brunel, le développement durable, suppose que « la mondialisation ne soit plus subie mais régulée, de manière à permettre la création d'un nouvel environnement international où chacun, quel qu'il soit, se voit reconnaître le droit à exister, à avoir un emploi, à être considéré en tant qu'être humain » (Brunel, 2010). Le développement durable, en conclut Sylvie Brunel, suppose une vraie coopération internationale, car « on ne s'enrichit jamais mieux que lorsque l'on y associe les autres » (Brunel, 2010). Tout bien considéré, « ce ne sont ni l'argent ni les moyens qui manquent » pour l'avènement d'un authentique développement durable, « mais une volonté concertée » (Brunel, 2010). En somme, la volonté concertée, selon Sylvie Brunel, est le véritable moteur du développement durable. Se peut-il alors que cela constitue aussi la réponse à cette double problématique : Pourquoi le développement durable ne se mondialise-t-il pas et quelles conditions doivent-elles être remplies pour que la mondialisation du développement durable s'impose à tous les habitants du gros village planétaire ?

La présente communication entend illustrer en deux temps l'hypothèse de recherche selon laquelle la volonté

concertée est le moteur du développement durable. Elle le fait d'abord négativement à partir des exemples des échecs cuisants des mesures imposées par les institutions internationales et les grandes puissances, pour faire advenir de force le développement du tiers-monde sans lui, voire contre lui. Elle le fait ensuite positivement sur la base des résultats concluants et spectaculaires de la création à travers le monde de sites internationaux d'innovations technologiques, grâce à une concertation bien pensée entre les universités, les centres de recherches et les entreprises industrielles. Pour cette double illustration, il est fait recours à la méthode du corpus ou recherche documentaire et au plan de rédaction scientifique SOSRA¹ (Situation – Observations – Sentiments –Réflexion – Action).

I. Situation

Au cours des âges, la science et la technique, les recherches scientifiques et les innovations technologiques, ont considérablement amélioré les conditions de vie de l'homme et favorisé son maintien. Elles ont aussi contribué à la connaissance du monde et promu l'intercommunication. Il est assurément difficile de nier ou d'ignorer les bénéfices de la science et de la technique. Depuis la première révolution industrielle à la fin du XVIII^{ème} siècle et au début du XIX^{ème} siècle jusqu'à la quatrième révolution industrielle au XXI^{ème} siècle, bien de chemin a été parcouru, à la grande satisfaction des hommes. Mais en dépit de tous les progrès mesurables enregistrés, qui facilitent l'existence humaine au quotidien, il n'y a pas de contreparties substantielles et significatives pour les êtres humains qui, aujourd'hui, sont sous l'emprise d'un

¹ A. E. Assogbadjo et al., 2011, p. 23, Cf. Tableau 7. Exemples d'autres plans d'écrits scientifiques et techniques.

sentiment inédit et jusqu'alors indéfini que René Kaës (2021), pour désigner, a recouru à un néologisme en forgeant le mot « malêtre ».

Selon René Kaës, la crise, par définition est limitée dans le temps et dans l'espace, le malêtre au contraire atteint la capacité d'être et de devenir du sujet, l'aptitude de sa civilisation et de sa culture à trouver de nouveaux lieux d'humanisation. Tout bien considéré, le malêtre signale et annonce au mieux une mue ou une mutation anthropologique, sinon une possible destruction de l'espèce. Car le malêtre persistant tient essentiellement à l'ébranlement des fondements de la vie psychique et de ses corrélats culturels. L'une des principales manifestations de ce malêtre est ce sentiment de plus en plus éprouvé par l'homme : ce qu'il est, est identique à ce qu'il vaut, à ce qu'il « pèse ». Aussi devient-il jetable dès lors qu'il ne vaut plus rien selon les critères de l'utilitarisme (René Kaës, 2012).

Pour René Kaës (2021), l'humanité est confrontée à un *malêtre* qui dit autre chose que le malaise suscité par la crise. En effet, l'humanité affronte un ébranlement qui interroge les mutations, dimensions écologiques et anthropologiques des manifestations du malêtre. Tandis que les crises engendrent un certain malaise plus ou moins passager, les mutations ou l'ébranlement des dimensions écologiques et anthropologiques engendrent un véritable malêtre qui n'a pas de commune mesure avec le malaise. Car dans le malêtre, au contraire du malaise, l'homme est désormais en train de vivre un ébranlement qui atteint plus radicalement sa possibilité d'être au monde avec les autres et sa capacité d'exister pour sa propre fin.

Comme le dit si bien René Kaës, avec le malêtre (2012), l'humanité n'est pas seulement confrontée à des crises multiples et interférentes, mais à des mutations, c'est-à-dire à des changements structuraux et processuels aux niveaux : psychique, social, économique, culturel. Ces divers niveaux d'organisation de la vie sont exposés à des mutations ou

changements structuraux et processuels. Il s'ensuit que le malêtre ordinaire est l'effacement progressif du sujet. Il se manifeste à travers l'absence de répondant aux questions du sujet sur ce qu'il est et devient. Le malêtre, c'est la disparition du répondant humain aux demandes qu'il formule à des appareils administratifs,

Ce sont les micro-traumas de la vie quotidienne que les rêves ne réparent plus et que les fictions des médias ne font qu'endormir, ce sont les grands traumatismes qui ont trouvé l'histoire, les liens entre les générations, la confiance dans l'humanité. C'est la peur, l'insécurité, la muette angoisse et la violence, l'impensable et l'impensé de ces expériences, enfouies par le déni, isolées par le clivage, recouvertes par les rires mécaniques et les danses maniaques au bord des volcans et des centrales nucléaires. Ce sont les précarités et les détresses créées par les exils, les mouvements migratoires, l'exclusion, le chômage, les déracinements. C'est l'incertitude sur le présent, la défiance vis-à-vis des transmissions qui n'engendrent pas d'avenir ou au contraire l'exaltation bornée des fondamentalismes, l'extrême et fragile dépendance aux objets techniques, aux urgences, aux liens éphémères, etc. (René Kaës, 2012).

Face à la situation de malêtre que connaît l'humanité, le besoin s'affirme de penser, avec les moyens disponibles aux causes des mutations structurales et processuelles auxquelles nous assistons et aux conséquences qui s'ensuivent dans la vie psychique. Il urge de déterminer avec précision ce qui produit la désorganisation ou la défaillance des cadres, des garants et des processus de symbolisation sans lesquels la vie psychique, la vie sociale et le travail de culture ne peuvent se développer et assurer les conditions nécessaires pour demeurer dans l'humanité liée

par éros, taraudée par Thanatos mais sans cesse recréée par la Parole. Il s'agit prioritairement, dans le contexte actuel de ce que toute une tradition philosophique depuis Hegel, a nommé « processus sans sujet », de trouver les voies et moyens pour l'homme de recouvrer la capacité de (re)devenir conjointement sujet de sa vie psychique et acteur de la vie sociale et culturelle.

II. Observations

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Occident a entrepris de mettre en place un ensemble de politiques de coopération pour, dit-il, aider le tiers monde. Et force est de constater que la référence essentielle de toutes ces politiques d'aide reste le développement. Ce qui autorise le politologue Gilbert Rist (1996) à qualifier ces politiques de « religion du développement ». Conformément à la doctrine et aux principes de la religion du développement, chaque camp idéologique alloue à ses vassaux du Sud ce que le Comité d'aide au développement de l'Organisation de la Coopération et du Développement Economique (OCDE), créée en 1967, a qualifié d'« aide publique au développement » (APD). L'APD est en réalité une politique d'étouffement de la volonté et des tentations de déconnexion manifestées par les jeunes nations nouvellement indépendantes du tiers-monde. C'est l'outil stratégique que, sous prétexte d'accompagner la décolonisation, les grandes puissances et singulièrement les anciennes métropoles ont conçu pour maintenir leurs zones d'influence dans le contexte de l'affrontement Est-Ouest et s'offrir de nouveaux marchés. Pendant plus d'un demi-siècle, les « modes » successives de la coopération étaient censées permettre aux pays du tiers monde de combler ce que Rostow définit comme leur retard, mais force est de constater que la coopération internationale, fondée sur un certain nombre de *credo* successifs, a plutôt servi les intérêts des

grandes puissances et des anciennes métropoles, en leur ouvrant à moindre frais de nouveaux marchés.

C'est ainsi qu'après la politique de l'aide publique au développement, la coopération internationale, au début des années 1970, a déployé, dans le contexte de ce que l'économiste Jean-Jacques Gabas (1987) a qualifié d'« ère du volume », la politique du *big push*. Elle consiste à faire croire aux jeunes nations nouvellement indépendantes du tiers monde que « seuls un apport massif de capital et la création d'infrastructures lourdes peuvent engendrer le développement, un développement à marche forcée grâce à l'action volontariste des États ». C'est ainsi que de grands projets ont été mis en œuvre, barrages géants en Égypte ou en Chine, pôles d'industries dites « industrialisantes » en Algérie, en Inde ou au Brésil, complexes portuaires en Côte d'Ivoire, routes gigantesques telle la « Transamazonienne » au Brésil. Comme il fallait s'y attendre, les maîtres d'œuvres de tous ces grands projets sont des entreprises outre-mer. S'entend alors que le développement attendu a bien été effectif, mais pour les grandes puissances et les anciennes métropoles et non pas pour les jeunes nations indépendantes du tiers monde.

Aussi a-t-il fallu prolonger la politique du *big push* par celle des stratégies de « substitution aux importations », censée permettre aux nations périphériques de construire un appareil industriel interne pour rompre avec le pacte colonial qui les enferme dans l'exportation de produits primaires. La politique du *big push* tout comme celle du développement dit autocentré pêchent toutes deux par une confiance excessive dans les vertus du capital et de la technique, et par l'accord d'une part centrale à l'État, au nom d'un nationalisme ombrageux et vindicatif. Dans un contexte de flambée du cours des matières premières, les deux politiques précédentes du *big push* et du développement autocentré aboutissent à la politique de l'« endettement d'euphorie », pour reprendre une expression de l'économiste

Patrick Guillaumont. Les jeunes nations indépendantes du tiers monde, avec la complicité de l’Occident, multiplient les programmes industriels et agricoles les plus grandioses et les plus coûteux, avec la certitude illusoire de rattraper leur retard et de connaître un processus de développement accéléré. De fait, l’illusion de développement technologique est entretenue par un certain nombre de performances économiques enregistrées par le Sud qui connaît des taux de croissance bien supérieurs à ceux de l’Occident, et qui se couvre de routes, de barrages, d’usines, de ports, de mégalopoles. Mais le triple modèle du *big push*, du développement autocentré et de l’« endettement d’euphorie » bute sur l’absence de marchés intérieurs et échoue à lutter contre la pauvreté de masse, celle des ruraux notamment. La prise de conscience des limites du triple modèle du *big push*, du développement autocentré et de l’« endettement d’euphorie » entraîne au début des années 1970, l’entrée dans l’ère des *basic needs*, avec la politique des besoins essentiels.

En 1973, sous l’instigation du président de la Banque mondiale, Robert Mac Namara, les bailleurs de fonds se réorientent vers l’éducation, la santé, le développement agricole, dont les effets multiplicateurs sur le développement commencent à être perçus. Malheureusement la dimension sociale de la santé, de l’éducation, du développement agricole a été occultée au profit de grands et prestigieux projets. C’est ainsi que la construction d’universités, d’instituts supérieurs et de centres de recherche est privilégiée à la scolarisation primaire de millions d’enfants. De même la construction de grands hôpitaux et de centres hospitaliers universitaires est préférée à la mise en place d’une médecine de proximité. De même, l’investissement dans le domaine agricole concerne plus de grands périmètres irrigués ou des fermes d’État que la petite agriculture familiale paysanne. Pourtant seule une augmentation du revenu des millions de ruraux pauvres qui forment l’essentiel de la société pourrait permettre aux pays sous-développés d’augmenter le

pouvoir d'achat intérieur et de s'engager sur la voie d'une croissance endogène.

Finalement, le constat est sans appel, non seulement le secteur industriel public construit à grands frais ne dégage pas de revenus, faute de débouchés et d'une productivité suffisante, mais aussi et surtout les frais de maintenance, voire de réhabilitation, de ces unités surdimensionnées et souvent mal conçues, sont exorbitants et obligent les pays du Sud à s'endetter à la grande satisfaction des gouvernements du Nord qui sont soucieux de trouver à l'étranger de grands contrats pour leurs entreprises afin de payer la facture énergétique et de lutter contre la montée du chômage.

Au début des années 1980, la politique de l'endettement d'euphorie dégénère et se mue en crise de la dette. En effet, l'effondrement du prix des matières premières prive les pays du Sud d'une partie conséquente de leurs recettes d'exportation, au moment où une modification de la politique monétaire aux États-Unis renchérit leurs dettes, obligeant les gouvernements à assumer de lourdes échéances financières. En 1982, le Mexique suspend le remboursement de sa dette et est suivi dans cette fronde par la plupart des pays du tiers monde.

Les institutions financières internationales (IFI), Banque mondiale et Fonds monétaire international (FMI), grâce au consensus dit de Washington, obligent les économies en développement du tiers monde à se soumettre à des plans d'ajustement structurels (PAS). Pour obtenir les nouveaux financements qui conditionnent leur accès au crédit international et leur survie politique interne, tous les gouvernements du Sud sont peu à peu obligés, sur instigation des IFI, de privatiser un secteur public pléthorique, de déréguler le marché des capitaux et de libéraliser l'économie.

Dans leur volonté présumée ou réelle de promouvoir le développement des jeunes nations nouvellement indépendantes du tiers monde, les grandes puissances et les anciennes

métropoles ont d'abord eu recours à l'industrialisation par des importations. Constatant les limites de cette politique, elles ont ensuite mis en place un système de protection des économies et adopté des stratégies de promotion des exportations. Ne parvenant toujours pas à leur fin, elles ont finalement opté pour l'ouverture des économies jusque-là protégées dans les décennies précédentes. La crise de la dette débouche sur une nouvelle période, celle du passage du tout-État au tout-marché, faisant entrer de force dans la mondialisation des pays qui avaient auparavant misé sur un développement autocentré. Malheureusement, au moment où les jeunes nations nouvellement indépendantes sont incitées à exporter pour, sinon payer la dette, au moins se développer, la donne change. En effet, en l'espace de quelques années, le tiers monde perd non seulement la rente des matières premières, mais aussi celle des financements privés, réorientés par les banques vers les pays émergents d'Asie orientale, ayant adopté précocement des stratégies de promotion des exportations dans un contexte favorable et à la fois stratégique. Appartenant à la « ligne de front » entre le monde occidental et le monde communiste, les pays émergents d'Asie orientale bénéficient non seulement d'une aide massive et économique, mais aussi de l'accès aux marchés en forte croissance des pays riches à la faveur du contexte prometteur des « Trente Glorieuses ». Abandonnées par les banques qui ont approvisionné leurs créances douteuses, rejetées par les marchés qui se sont fermés à eux, les États endettés du sud sont trop affaiblis pour reproduire le modèle autoritaire des régimes forts d'Asie orientale, qui ont impulsé leur développement à marche forcée.

Entre les années 1982 et 1992, en raison de la crise de la dette, les projets de développement sont abandonnés au profit de l'aide dite hors projet et inscrite dans le cadre des PAS auxquels les IFI entendent recourir pour rétablir les grands équilibres financiers. Il s'agit très concrètement, à court terme pour la FMI

de comprimer la demande interne en mettant fin aux subventions agricoles, urbaines, et autres, et à moyen terme pour la Banque mondiale, de restructurer le secteur productif, en privatisant les entreprises publiques. Ces nouvelles politiques de compression de la demande interne et de restructuration du secteur productif sont à l’opposé des modèles redistributifs mis en place aux indépendances et les remettent en question. La conséquence en est une explosion de la pauvreté et du chômage et la multiplication des « émeutes de la faim ». S’entend alors que la période entre 1982 et 1992 ait été caractérisée de « décennie perdue du développement ».

III. Sentiments

Pendant plus d’un demi-siècle depuis les indépendances dans les années 1960, les grandes puissances et les anciennes métropoles se sont acharnés à rendre effectif le développement des jeunes nations nouvellement indépendantes du tiers monde. Tout bien considéré, l’on peut se demander si au-delà de la période comprise entre 1882 et 1992, caractérisée de « décennie perdue du développement », ce n’est pas tout le demi-siècle depuis les indépendances qui devrait être qualifié de « demi-siècle perdu du développement ». Il serait certes trop pessimiste de prétendre que depuis les indépendances, les jeunes nations nouvellement indépendantes n’ont pas connu de développement, d’amélioration de leur situation économique et sociale entre autres. Mais l’on peut se demander avec raison si le résultat n’aurait pas été meilleur. Tout au plus, qu’aurait été le résultat, si les grandes puissances avaient eu recours à une méthode plus participative et inclusive ? D’une analyse sommaire du bref historique rétrospectif de l’état de développement des jeunes nations nouvellement indépendantes du tiers monde depuis leur accession aux indépendances, il ressort que les grandes puissances et les anciennes métropoles ont choisi de développer

les pays du sud sans la participation des principaux intéressés ou concernés. L’adage chinois dit pourtant qu’il vaut mieux apprendre à un homme à pêcher que de lui donner du poisson à manger. Les grandes puissances et les anciennes métropoles ont entrepris de développer les pays du tiers monde sans eux. Toutes les politiques en vue du développement des pays du tiers monde ont été imposées par les grandes puissances et les anciennes métropoles. Ce sont ces dernières qui ont d’abord estimé qu’il fallait recourir aux importations massives, ensuite qu’il fallait fermer les économies des pays du tiers monde, puis encore qu’il serait mieux de les ouvrir, qu’il faut des programmes d’ajustement structurel, et finalement une privatisation des entreprises publiques. A aucun moment, les principaux intéressés n’ont été écoutés pour savoir ce qu’ils pensaient de leur développement, ni ce qu’ils estimaient être indispensable à leur développement. De tout temps, les nations se sont développées, on ne les a pas développées. Pourquoi faudrait-il que les pays du tiers monde fassent exception à la règle ?

S’il en était besoin, l’échec pendant un demi-siècle des grandes puissances, des anciennes métropoles et des institutions internationales à développer de force les pays du tiers monde, confirme l’avis de Sylvie Brunel (2010), que « ce ne sont ni l’argent ni les moyens qui manquent » pour l’avènement d’un authentique développement durable, « mais une volonté concertée ». Pendant un demi-siècle, de grands et importants moyens financiers et logistiques ont été mis en œuvre sans jamais aboutir au résultat escompté, le développement des pays du tiers monde. Sylvie Brunel a certainement raison de faire de la volonté concertée le véritable moteur du développement durable.

IV. Réflexion

Toutes proportions gardées, il en va du développement durable

comme de la mise en œuvre de sites ou écosystèmes d’innovations technologiques. Tous les pays à travers le monde entier ont nourri l’ambition de créer un site ou écosystème d’innovations technologiques de standard mondial. Mais seulement quelques-uns ont réussi à s’en doter, grâce au strict respect du principe fondamental dégagé d’un examen approfondi des différents sites technologiques mondiaux, en l’occurrence une coopération optimale entre l’éducation, la recherche et l’industrie. Car, c’est seulement d’une coopération optimale entre les composantes du triangle de la connaissance que se crée un écosystème d’innovations.

En effet, la volonté politique, en dehors d’une coordination harmonieuse entre l’éducation, la recherche et l’industrie, est insuffisante à faire naître un écosystème d’innovations. En l’absence d’une tradition historico-culturelle appropriée, la seule volonté politique est incapable de favoriser la création et la réussite d’un écosystème d’innovations. C’est ainsi qu’en l’absence d’une solide tradition historique et culturelle, plusieurs pays, malgré une volonté politique affichée et les meilleures conditions financières et technologiques en présence, n’ont pas réussi à effectuer le passage du stade de la vision à celui de la réalisation. Le goût du risque, l’adhésion à de mêmes valeurs, la diversité et la liberté indispensables à la créativité sont autant de legs d’une tradition historique et culturelle spécifique que ne peuvent produire, ni la seule volonté politique, ni l’importance des moyens injectés.

Ainsi, au-delà de l’engagement politique et/ou de l’impulsion économique, la source par excellence de l’innovation, le véritable moteur de la création des écosystèmes d’innovations est le lien entre la recherche et l’éducation, à dessein de produire des idées nouvelles susceptibles d’être mises à profit et exploitées à bonne fin par l’industrie. La synergie entre l’enseignement et la recherche conduit à terme à une synergie entre le monde académique et le monde industriel. Car

l’innovation ne peut concrètement s’exprimer que si elle donne lieu à un prolongement industriel. Ainsi apparaît le lien intrinsèque entre la recherche technologique et la recherche scientifique, en dépit de leurs niveaux distincts d’opération. En effet, la recherche scientifique, sans prolongement technologique, se cantonne à des considérations théoriques dépourvues d’opérationnalité, quand la recherche technologique est inopérante sans un solide socle scientifique.

Au total, pour mettre en place un écosystème d’innovations, l’indispensable synergie entre l’éducation, la recherche et l’industrie, nécessite d’une part l’interdépendance corrélative entre l’éducation et la recherche, et d’autre part le ciment de la tradition culturelle et historique. Le ciment de la tradition historico-culturelle comporte entre autres le poids de l’histoire, le cadre politique, l’environnement économique, le développement d’une authentique culture de l’innovation dont les ingrédients, selon le contexte, sont la rigueur planificatrice, le souci de l’organisation, l’aptitude au changement, la qualité de la relation au travail, la culture des affaires, le niveau de performance du système éducatif ou le potentiel de développement, la qualité du sens collectif, le goût du travail en équipe, la confiance dans le progrès scientifique facilitée par la présence de scientifiques et de technologues aux plus hauts niveaux de l’État, etc. Tous ces éléments participent à la préparation d’un puissant ciment identitaire indispensable à la construction d’une véritable culture de l’innovation, condition de possibilité d’un écosystème d’innovations. Aussi est-on en droit de se demander si une carence en la matière peut être comblée sans une action éducative de longue haleine et de surcroît très concertée. D'où l'urgence de sortir d'un schéma classificateur et ségrégationniste pour adopter un schéma unificateur et holistique, sur fonds d'interdisciplinarité et d'interculturalité.

V. Action

Le développement du tiers monde et plus encore son développement durable passe nécessairement par une volonté concertée des différents pays qui le composent et de leurs populations. C'est ce que nous enseigne d'une part l'échec cuisant des grandes puissances et des institutions internationales à développer le tiers monde sans lui et contre lui et d'autre part la création d'écosystèmes mondiaux d'innovations technologiques grâce à une collaboration harmonieuse entre l'éducation, la recherche et l'industrie grâce à la volonté concertée de leurs acteurs respectifs.

Les théories d'adoption et d'appropriation des innovations technologiques se répartissent en trois catégories sous-tendues par trois approches théoriques que sont le transfert technologique, la technologie appropriée et la maîtrise technologique. Bien que d'aucuns choisissent de les opposer, il s'agit de trois approches théoriques relatives à l'unique processus d'adoption de technologies.

Au regard du retard de l'Afrique, et dans le but de favoriser le développement des Pays Moins Avancés (PMA), les grandes puissances, les anciennes métropoles, à travers les institutions internationales, ont d'entrée de jeu privilégié l'adoption d'une politique de développement centrée sur le transfert des technologies, jugé rapide et simplifié. Cette première théorie préconise un transfert des technologies des pays industrialisés vers les PMA pour combler le retard de ces derniers et accélérer leur développement. En planificateurs du développement, les grandes puissances et les anciennes métropoles, à travers les institutions internationales, ont tout naturellement d'abord misé sur le transfert des technologies qu'ils tiennent pour la solution miracle à l'industrialisation et au développement des pays du Sud. L'idée sous-jacente étant que,

pour engager le développement en Afrique, il suffit de lui appliquer le paradigme dominant de la science moderne ayant conduit au développement de l'Europe. Selon leur entendement, les technologies mises au point dans une partie du monde peuvent facilement être transportées dans une autre partie sur un simple clic de souris.

Mais les planificateurs du développement ne tardèrent guère à remarquer que le transfert des technologies, bien que prisé pour son raccourci et ses facilités, n'en demeure pas moins une politique mimétique adoptée au lendemain des indépendances, mais qui n'a pas pu vraiment résoudre les problèmes des pays en développement. Outre la réduction du continent africain à n'être que la réplique de solutions venues d'ailleurs, cette politique s'est avérée inadéquate et inopérante, en plus de continuer à maintenir les PMA dans un cercle vicieux de domination par les puissances coloniales d'hier.

Rejetant alors cette approche présentant à leurs yeux des limites non négligeables, les planificateurs du développement se sont tournés vers des politiques alternatives. C'est ainsi qu'ils ont opté pour une technologie appropriée reposant sur l'apprentissage par l'expérience, censée indispensable à la maîtrise de la technique. Considérée comme une stratégie plus progressive, la technologie appropriée a le mérite de réduire la dépendance financière et technologique et de s'inscrire dans une perspective de développement endogène. Contrairement à la théorie du transfert des technologiques, elle prend pleinement en compte les valeurs et techniques de la culture locale et privilégie le contexte et l'approche locaux en procédant prioritairement à la mobilisation des ressources internes, en vue de la satisfaction des besoins endogènes. Dans l'optique de la technologie appropriée, il s'agit principalement de mettre à la disposition de l'Afrique des instruments pouvant lui permettre d'élaborer sa modernisation sur la base de ses ressources, de ses particularités culturelles et de ses capacités propres à inventer.

Si la technologie appropriée permet aux Africains de se familiariser avec des techniques importées en vue de les contrôler, les acquérir, les adapter et même les créer, il n'en va pas de même quand il s'agit de sauvegarder et de construire les bases des modèles sociaux propres qu'ils décident eux-mêmes de se donner. C'est ce qui justifie en définitive le choix des planificateurs du développement pour la théorie de la maîtrise technologique.

Tout bien considéré, la théorie de transfert technologique conseille aux pays en développement une récupération des technologies étrangères, s'inscrivant dans la perspective d'une technologie exogène. La théorie de la technologie appropriée suggère pour sa part, la mise en place d'une technologie endogène, conçue sur place pour répondre plus efficacement aux objectifs d'industrialisation des demandeurs. Enfin la théorie de la maîtrise technologique en appelle à un long processus susceptible de conduire à une maîtrise technologique, gage de développement durable. En principe, la meilleure des trois méthodes techniques aurait dû s'imposer fatalement par des résultats indiscutables. Or tel n'est pas le cas. Ce qui donne à penser qu'il s'agit non de théories concurrentes, mais des étapes complémentaires d'un même et unique processus.

Au lendemain des indépendances, les pays décolonisés, puis en voie de développement, avaient surtout besoin de transfert technologique. Grâce à une certaine appropriation qui va grandissante au fur et à mesure du transfert technologique, ils ont ensuite acquis une certaine autonomie par rapport à la nouvelle technologie pour enfin faire preuve d'une certaine maîtrise. En effet, avant de pouvoir faire preuve de maîtrise technologique, il faut d'abord connaître la technologie et ensuite se l'approprier au point d'en devenir enfin maître.

Face au triste constat que les planificateurs du développement pendant un demi-siècle ont passé en revue en les essayant l'une après l'autre les trois théories d'adoption et

d'appropriation des innovations technologiques, les Africains doivent en tirer la conclusion et repenser à nouveau frais leur développement, en s'inspirant de la création d'écosystèmes d'innovations.

Dans le cadre du développement tout comme dans le cadre de la création d'écosystèmes d'innovations au bénéfice de l'Afrique, il n'y a pas de modèles types à transposer, à répliquer. Il faut juste les étudier et s'en inspirer pour créer des écosystèmes d'innovations et se développer sur la base de la tradition historico-culturelle, en puisant dans le patrimoine scientifique et technique de l'humanité.

Une fois validées, les découvertes scientifiques viennent accroître le patrimoine scientifique et technique de l'humanité et deviennent une propriété universelle dont tous les hommes peuvent se servir. Le développement de l'Afrique doit être nécessairement fondé sur la propriété universelle de la connaissance, de la technique et du savoir. Les technologies découvertes par d'autres peuples que ceux d'Afrique étant inscrites au patrimoine universel de la propriété de la connaissance, de la technique et du savoir, le transfert de technologies n'est pas dégradant pour l'Afrique. Ce qui l'est, c'est de ne pas être capable comme beaucoup d'autres peuples de tirer profit du patrimoine universel de la propriété de la connaissance, de la technique et du savoir. Le transfert, l'appropriation et la maîtrise de la technologie ne sont pas des théories concurrentes, mais des étapes d'un même processus d'autonomisation, de développement.

Le degré d'initiative laissé aux acteurs d'un écosystème d'innovations est un critère décisif de réussite. Car le succès d'un écosystème d'innovations est directement et largement fonction de la marge d'autonomie et du capital de confiance dont bénéficient les acteurs. Pour pouvoir s'exprimer, l'initiative des acteurs requiert leur liberté. C'est le risque que les grandes puissances, les anciennes métropoles et les institutions

internationales ont refusé de prendre vis-à-vis des jeunes nations nouvellement indépendantes du tiers monde, oubliant qu'elles n'avaient pas d'autre choix que de le courir. En ne le faisant pas, en n'associant pas les principaux concernés aux décisions relatives à leur développement, elles ont par le fait même sabordé leur propre entreprise et hypothéqué le développement des pays du tiers monde. Il est donc important que les Africains ne tombent pas dans le même travers.

La seule volonté politique des dirigeants et décideurs, non seulement ne suffit pas à acter le développement de l'Afrique, mais encore et surtout elle doit veiller à ne pas être trop étouffante pour l'initiative et la liberté des acteurs des écosystèmes d'innovations à naître en Afrique subsaharienne, des acteurs du développement de l'Afrique que sont les populations africaines. C'est dans une volonté concertée entre décideurs et populations qu'adviendra le développement, qui plus est le développement durable de l'Afrique.

Conclusion

Aussi longtemps qu'il est conscient, Beterbanfo Modeste Somé se rappelle d'avoir toujours entendu chanter la solidarité africaine et décrier l'individualisme occidental. Or nous dit Sylvie Brunel, l'on n'est jamais mieux riche qu'en y associant les autres. Comment comprendre alors que l'Occident individualiste ait cependant réussi à s'enrichir, à se développer, tandis que l'Afrique solidaire échoue à y parvenir ? Peut-être devrions-nous interroger plus en profondeur la solidarité africaine ? Cela donne à penser à l'anecdote selon laquelle Dieu, après la création, a rassemblé un européen, un américain, un asiatique, un africain et un océanien, pour leur dire ceci : demandez-moi chacun ce que vous souhaiteriez que je fasse pour vous. Mais sachez-le, ce que vous demandez pour vous, je l'accorderai doublement aux autres. L'european demanda

l'intelligence, l'asiatique le sens pratique et l'habileté des mains. Au contraire des autres et contre toute attente, l'africain demanda à Dieu de lui crever un œil, afin que Dieu crève les deux yeux aux autres. Ainsi lui, étant borgne, sera le maître des autres. Certes, il s'agit d'une anecdote, mais cela est très révélateur de l'état d'esprit des Africains. La solidarité africaine est certes réelle et légendaire, mais il s'agit d'une solidarité imposée et non voulue. Les individus ne choisissent pas d'être solidaires, c'est la société qui les conditionne à l'être. Mais individuellement, les Africains sont foncièrement individualistes. La véritable plaie de l'Africain, c'est de vouloir réussir seul, s'enrichir seul au détriment des autres. L'Africain préfère être pauvre avec les autres, plutôt que d'être riche avec les autres. Il voudrait être riche sans les autres ou mieux contre les autres. Il ne savoure mieux sa richesse qu'en constatant la pauvreté, la misère des autres.

L'on n'est jamais mieux riche qu'en y associant les autres. Le développement de l'Afrique nécessite de la part des Africains un changement radical de mentalité, pour renoncer à être riche tout seul et contre les autres, et apprendre à être riche ensemble avec les autres. Il faut de la part des Africains et des pays africains une volonté concertée de développement et autour du développement. N'est-il pas à craindre que l'Afrique renonce malgré elle au développement, en raison de la tare presque congénitale de ses fils et filles, de vouloir s'épanouir en nuisant à l'autre, en le détruisant sans aucun état d'âme ? Peut-on véritablement être heureux aux dépens des autres ? N'est-il pas temps que l'Africain apprenne à être heureux ensemble avec les autres, à se construire ensemble, à se développer ensemble avec les autres ? C'est un véritable défi et un challenge pour l'Afrique de comprendre qu'il n'est pas nécessaire de tuer l'autre pour vivre et que les Africains sont, non pas des concurrents qui doivent s'éliminer, se neutraliser, s'asphyxier mutuellement, mais des partenaires qui doivent tirer le meilleur parti les uns des

autres. C'est à cette seule condition que l'Afrique se développera. Car au fond, tuer l'autre, c'est se suicider soi-même, puisque l'altérité est constitutive de l'identité et constitue la maison commune à sauvegarder ensemble.

Références bibliographiques

ASSOGBADJO, Achille Ephrem & AÏHOU, Kouessi & YOUSSEAO Issaka Abdou Karim & FOVET-RABOT, Cécile & MENSAH, Guy Apollinaire, (2011). *L'écriture scientifique au Bénin. Guide contextualisé de formation*. INRAB, Bénin.

BRUNEL Sylvie, 2010. *Le développement durable*, Collection : Que sais-je ? Édition Presses Universitaires de France, 128 pages.

FOURNIER Clément, 2016, 2023, « Développement Durable : définition, histoire et enjeux. Qu'est-ce que le développement durable ? » Publié le 17 juin 2016, mis à jour le 10 mai 2023. <https://youmatter.world/fr/definitions/definition-developpement-durable/>

GABAS Jean-Jacques, 1987. *L'Aide contre le développement ? L'exemple du Sahel*, Économica.

GUILLAUMONT Patrick, 1985. *Économie du développement*, PUF, « Thémis », 3 vol., 1^{re} édition.

JEGOU Anne, 2007, « Les origines du développement durable », dans *L'Information géographique* (Vol. 71), pp. 19-28.

KAËS René, 2012. *Le Malêtre*, Collection Psychismes, Éditeur Dunod, 280 pages.

MIT, Massachusetts Institute of Technology, Rapport du Club de Rome, 1972, « Halte à la croissance ». *Le rapport au club de Rome, halte à la Croissance ?* Un texte fondateur.

MORABITO Marcel, 2014. *Recherche et innovation. Quelles stratégies politiques ?*, Collection «Nouveaux Débats», Édition Presses de Sciences Po, 152 pages.

ONU, 1987, Première Commission mondiale sur l’Environnement et le Développement, Rapport dit Brundtland sur le développement durable.

PARODI Maurice, 2002. *Histoire des faits économiques et sociaux de 1945 à nos jours* (en coll. A. Beitone et Ph. Gilles), Paris, Dalloz-Sirey.

PERROUX François, 1969. *L’Économie du xx^{ème} siècle*, PUF.

PIRA Kouassi Touffou Frédéric, 2022, « Vulgarisation des théories d’adoption et d’appropriation des innovations technologiques pour une intelligence artificielle africaine », Communication, technologies et développement.

RIST Gilbert 1996. *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Presses de Sciences Po, Paris.

RIST Gilbert, 2013. *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Les Presses de Sciences Po, coll. « Monde et sociétés », 511 pages, 4^{ème} édition revue et augmentée, ISBN : 978-2-7246-1279-0, 1^{ère} éd. 2007.

SALES Anne (dir.), 2012. *Sociology Today. Social Transformations in a Globalizing World*, London, Sage.

SEN Amartya., 2000. *Un nouveau modèle économique*, Odile Jacob.

UNSSC Knowledge Centre for Sustainable Development, 2015, « Le programme de développement durable à l’horizon 2030 », <https://www.unssc.org/about-unssc/speakers-and...>